

# Accompagner les entreprises à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Appui à l'action en milieu de travail

## PUBLIC

- Technicien/Ingénieur HSE
- Préventeur et intervenant-e en santé au travail
- Assistant-e en santé au travail
- Infirmier-ère en santé au travail

## INTERVENANTS

- Jessie Aldana, toxicologue industriel
- Nicolas Chaingot, juriste en droit social
- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industriel
- Julie Vidal, ergonome européen®

## SESSIONS INTER-ENTREPRISES

### DURÉE

3 jours + module optionnel de 1 jour sur les risques professionnels

### DATES

[Télécharger le calendrier](#)

### LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

### TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

### SESSIONS INTRA- ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

## Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

## Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

## Objectifs

- Connaître le cadre juridique et ses dernières évolutions, les enjeux relatifs à la démarche d'accompagnement des entreprises dans l'évaluation des risques professionnels
- Éclairer les choix méthodologiques et conseiller l'entreprise dans la réalisation ou la mise à jour de la démarche de prévention des risques en santé et sécurité
- Être en capacité de mener l'étude d'une situation de travail dans le cadre d'un appui DUERP

## Programme

### JOUR 1: Cadre juridique et fondamentaux du DUERP

- Obligation d'évaluation et de prévention des risques professionnels : le contenu juridique, les rôles et responsabilités des acteurs, les apports de la loi du 2 août 2021
- Définition d'un risque : danger, exposition, dommage...
- Les catégories de risques professionnels
- Initiation à la méthodologie d'une évaluation des risques professionnelles, les grandes étapes : de la préparation de la démarche à l'élaboration d'un plan d'action

### JOUR 2 : Repères méthodologiques, études de cas, analyse critique des outils

- Accompagnement de l'entreprise dans son projet de l'évaluation des risques professionnels : la méthodologie d'évaluation et les points importants pour la réussite de la démarche, les écueils à éviter
- Les outils d'évaluation à disposition, leurs intérêts et limites
- Analyse critique de différents outils à partir de l'étude d'un cas concret (travail en groupes)

### JOUR 3: Approche ergonomique des situations de travail dans l'EvRP

- Concepts/connaissances à mobiliser - De l'approche normative à l'approche compréhensive : poste de travail/situations de travail, travail prescrit/travail réel, normes, tâches, activités, variabilités, aléas, régulations...
- Démarche d'intervention - Préparation et conduite d'un appui DUER : analyse de la demande d'appui de l'entreprise, travail en équipe multidisciplinaire/en mode projet, analyse critique des documentations de l'entreprise
- Méthodologie - Étude d'une situation de travail dans le cadre d'un appui DUERP : conduite de l'étude, outils mobilisables

### [JOUR 4 OPTIONNEL] En complément du programme présenté ci-dessus :

Possibilité de compléter cette formation par une 4<sup>e</sup> journée consacrée à l'évaluation de risques professionnels pouvant présenter des particularités (par ex. : risque chimique, risque psychosocial)

## Pré-requis

Exercer en santé au travail

## Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation et études de cas

## Suivi et modalités d'évaluation

- Évaluation à partir d'analyses de cas pratiques et de mises en situation
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage





## Délai d'accès à la formation

### ☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat



### VOS CONTACTS

Nos chargés de formation  
sont à votre écoute  
**Tél. : 05 34 63 84 30**  
**E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)**  
**Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse**

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>